

deux-sèvres | l'événement

Le conseil général se libère des logiciels payants

Le conseil général va abandonner le coûteux Microsoft Office au profit d'un logiciel libre gratuit. De nombreuses administrations ont déjà fait ce choix.

Au revoir Microsoft Office, bonjour Open Office. Une petite révolution se prépare sur un petit millier d'ordinateurs du conseil général des Deux-Sèvres. D'ici 2010, les logiciels de bureautique de marque Microsoft devraient avoir disparu des PC, au profit de traitements de texte et tableurs d'origine « libre ». C'est à dire gratuits (ou presque, lire par ailleurs). Gain théorique : 150 € de licence annuelle par poste de travail. « Mais il est trop tôt pour mesurer l'économie réelle, car les coûts induits les premières années ne sont pas encore définis », précise le premier vice-président, Alain Mathieu. Il ne s'agit pas simplement d'installer sur les ordinateurs un logiciel gratuit qu'on a trouvé sur internet ! Reconfigurer les postes aura un coût ».

Le nouveau programme devra en effet s'intégrer dans une longue chaîne informatique et « communiquer » avec de nombreux congénères : des logiciels « métier », spécifiques à un service, développés ou modifiés en interne. « Nous aurons forcément à gérer des problèmes de compatibilité, sur les documents Excel par exemple », prédit Florian Morisset, responsable du service informatique, en charge du chantier de

conversion. Il faudra aussi préparer au nouveau logiciel des utilisateurs habitués de longue date aux produits Microsoft. « Nous en sommes à la première étape : former des référents dans chaque service, qui pourront aider leurs collègues », poursuit Florian Morisset.

Un chantier informatique et humain

Observe-t-on des réticences ? « Il y a des a priori infondés sur la qualité du produit, en raison de sa gratuité, et la confiance dans la marque », estime Alain Mathieu. Mais les performances d'Open Office sont largement suffisantes pour l'usage que nous en faisons ». « Les logiciels Word et Excel sont rarement utilisés au delà de 20 % de leurs possibilités », confirme Florian Morisset.

« Le déploiement d'Open Office sera prudent et progressif », reprend Alain Mathieu. L'objectif n'est pas seulement de faire des économies, mais de s'inscrire dans un mouvement politique de changement des comportements. »

Sébastien Kerouanton
nr.niort@nrco.fr



Alain Mathieu et Florian Morisset, respectivement premier vice-président et responsable de l'informatique du conseil

repère

En matière de logiciel, « libre » et « gratuit » ne sont pas synonymes. Dans le premier cas, le concepteur du logiciel renonce à ses droits sur la propriété intellectuelle de sa création. Dans les faits, ce logiciel libre est souvent disponible gratuitement. Mais une société peut le

commercialiser, avec par exemple un service après-vente. Au contraire, rien n'interdit à un créateur de logiciels de distribuer gratuitement l'un de ses produits, tout en en conservant la propriété intellectuelle. Ce « gratuiticiel » n'est donc pas libre.

en savoir plus

La galaxie libre

Parmi les logiciels libres les plus connus du grand public, citons Mozilla Firefox, un navigateur internet qui remplace déjà Explorer sur de nombreux PC. Du côté des messageries, c'est Thunderbird, cousine de Firefox, qui se positionne comme sérieux rival d'Outlook. Pour la bureautique, Open Office, en cours d'adoption au conseil général, détrône déjà Word et Excel dans plusieurs administrations. Moins répandu chez les particuliers, mais en croissance régulière, Linux : ce système d'exploitation grignote le quasi-monopole de Windows. Clam et Clamwin sont les antivirus les plus connus de la sphère libre. Le second étant la version adaptée à Windows. A noter qu'il existe des logiciels libres dédiés à l'apprentissage, au graphisme, à la généalogie, des jeux, etc.

www.framasoft.net

... Les gendarmes ont gagné au change

Dans les brigades de gendarmerie des Deux-Sèvres et d'ailleurs, la conversion aux logiciels libres est déjà de l'histoire ancienne. Sur les 70.000 ordinateurs de la gendarmerie nationale (dont 450 pour notre département), la migration de Microsoft Office à Open Office s'est faite en 2005.

« Cette phase a duré un an et demi, et les problèmes ont été très limités », explique le lieutenant-colonel Xavier Guimard, à la sous-direction des télécommunications et de l'informatique. Nous avons aujourd'hui très peu de plaintes des gendarmes utilisateurs. A l'époque, il a surtout fallu recréer tous les modèles de documents, et former le personnel. 800.000 € ont été consacrés à la formation ».

Une dépense à comparer avec les 2 millions d'euros investis jusque-là tous les ans dans les

achats de licences... L'économie générée par les logiciels libres est considérable. D'autant qu'Open Office s'accommode d'ordinateurs moins performants. Cela génère des économies indirectes sur le renouvellement plus lent du parc informatique.

Les informaticiens de la gendarmerie ont aussi exploité l'accès au code source. La possibilité d'opérer dans les entrailles du logiciel : « Nous avons développé des applications particulières, dont un programme d'assistance dans la rédaction des procédures judiciaires. En communiquant avec deux autres logiciels, il permet au gendarme de gagner du temps ». La gendarmerie estime que cette application créée grâce à l'accès au code source produit un gain annuel de... trois millions d'heures de travail. Prochaine étape :

l'adoption de Linux pour remplacer Windows. Cette transition se fera au rythme du renouvellement des unités centrales, et devrait être achevée d'ici cinq à six ans.



Prochaine étape pour les gendarmes : le passage à Linux.

point chaud

Les buralistes et les jeux

En Méditerranéen, Pascal Montredon, le patron national des buralistes, présent hier à Niort, reste fataliste : « Nous subissons beaucoup d'assauts depuis 2003. Toujours est-il que nous sommes toujours là. » Secoué par les campagnes antitabac successives, le réseau des buralistes (*) s'attelle maintenant à une autre attaque, l'évolution du marché des jeux. « Une vraie révolution se prépare », estime Daniel Billaud, président départemental (21 adhérents). La perspective des jeux en ligne menace leur activité ; mais c'est surtout leur implantation dans la grande distribution qui inquiète la profession fragilisée par une baisse « de 5 à 25 % » de son chiffre d'affaires. A Niort, l'expérience est déjà menée deux grandes surfaces. Décidés à protéger leur précarré, les buralistes insistent sur la notion de « responsabilité » et mettent en avant leur « proximité ». Ils fourbissent aussi leurs armes : formation, modernisation et communication. Les jeux ne sont pas faits.

J.R.

utile

La Nouvelle République
Niort. 10, place de la Comédie, BP 350, 79003 Niort Cedex.
Tél. 05.49.77.27.77
Fax. 05.49.77.27.50.
E-mail : nr.niort@nrco.fr
Bressuire. 6, rue Bujault, 79300.
Tél. 05.49.72.90.00.
Fax 05.49.65.38.84.
E-mail : nr.bressuire@nrco.fr
Thouars. 61, rue de la Trémoille, BP 70, 79102. Cedex.
Tél. 05.49.66.75.00.
Fax 05.49.66.68.46.
E-mail : nr.thouars@nrco.fr
Parthenay. 28, rue Jean-Jaurès, 79200. Tél. 05.49.95.04.10.
Fax 05.49.64.53.52.
E-mail : nr.parthenay@nrco.fr
Abonnements et portage.
La ligne des abonnés
0.825.31.70.70.

Deux-Sèvres

Matin	Après-midi
-1 °C	9 °C
10 km/h	10 km/h

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance